

La transmission des connaissances religieuses et de la foi dans le diocèse de Nantes aux XVIII^e - XIX^e siècles

Le 7 septembre 1689, l'évêque de Nantes, Gilles de Beauvau, signait une ordonnance concernant l'impression d'un Catéchisme rédigé par le sieur Ménard, prêtre, directeur du séminaire de Nantes, et enjoignant « à tous les recteurs, vicaires, prêtres, maîtres et maîtresses d'école » du diocèse « de s'en servir dans les instructions qu'ils sont obligés de donner aux personnes que Dieu a confiés à leur soin » sous la conduite épiscopale (1). Ce catéchisme était le premier en usage dans le diocèse de Nantes, et, dans son ordonnance, M. de Beauvau dit son hésitation à approuver le livre de Lanoë-Ménard (ou Ménard de La Noë) tant « il a paru dans le Royaume » « déjà » de catéchisme « si beau et si relevés » qu'il ne paraissait pas utile d'en imprimer à nouveau. Peut-être les hésitations de l'Évêque de Nantes avaient-elles d'autres motifs tenant à la personnalité de l'auteur, comme nous le dirons, mais l'Évêque de Nantes savait que son voisin de Vannes avait déjà donné son approbation en date du 26 août et il lui était difficile de refuser la sienne. A cette date du 7 septembre commence dans le diocèse de Nantes une histoire de la transmission des connaissances religieuses et de la foi, dont le nom donné au livre qui la permet est un symbole et un instrument : le catéchisme. Nous allons suivre cette histoire devenues définitivement différentes par l'application des lois de Jules Ferry. On peut distinguer trois périodes : de 1689 à 1791-1799, de 1791 à 1816, de 1816 à 1889.

1 - De 1689 à 1791-1799.

Lorsque je m'ennuyais au catéchisme, je feuilletais le petit livre que nous avions entre les mains et parcourais le mandement de Mgr Micolon

de Guérines qui en occupait les premières pages. Ce mandement, je finissais par le savoir par cœur: «A peine étions-nous arrivé dans ce diocèse que nous apprîmes que deux catéchismes y était en usage. L'un, celui de M. Fréat de Sarra... l'autre, celui de M. de la Muzanchère... » Ces noms avaient quelque chose de «chantant»... J'ai appris depuis que c'étaient les noms d'évêques de Nantes... Un article de M. Faugeras, dans les «Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest» de 1974 m'a appris la «généalogie» des catéchismes du diocèse, qui dépendent tous d'un ouvrage composé par le célèbre Jean de la Noë-Ménard dont les obsèques en 1717 avaient été une véritable manifestation de l'opposition à la bulle «Unigenitus» condamnant le jansénisme.

Qui était ce Jean Ménard de la Noë, plus connu sous le nom de La Noë-Ménard?... Il appartenait à une famille de bourgeoisie nantaise et avait fait ses études au séminaire Saint-Magloire de Paris tenu par les Oratoirien. C'est là qu'il avait puisé ses tendances jansénistes, qui lui avaient valu, dès 1685, la suspicion de l'évêque Gilles de Beauvau. Celui-ci avait tenté de lui retirer ses fonctions de directeur du séminaire de Nantes. Cette année 1685 marque un tournant dans l'histoire du règne de Louis XIV. C'est l'année de la révocation de l'Édit de Nantes, à laquelle l'évêque de Vannes fait référence dans son approbation du catéchisme de La Noë-Ménard. Les années 1685-1690 marquent aussi le réveil du jansénisme autour de l'Oratorien Quesnel, dont les idées seront condamnées par le Pape Clément XI. C'est dans ces circonstances que paraît le catéchisme du diocèse de Nantes.

Pour qui et pour quoi un catéchisme?...

On peut appeler Luther «l'inventeur du catéchisme» au sens d'un manuel procédant suivant une méthode pédagogique de questions et réponses. Il fut suivie par Calvin, qui, en 1542, publia le «Catéchisme de Genève». Les catholiques répliquèrent et le premier auteur catholique de catéchisme sous cette forme fut le jésuite allemand Pierre Canisius. Celui-ci publia, entre 1555 et 1557, trois «catéchismes» destinés aux collégiens, aux petits enfants et aux «jeunes» enfants. Canisius est le père-fondateur de la formule qui inspirera tous les auteurs catholiques, cependant qu'est publié en 1597 le «Catéchisme romain» du Concile de Trente. En France, les plus célèbres catéchismes sont ceux de Bossuet et de l'historien Fleury.

A qui sont destinés les catéchismes?

La Noë-Ménard s'en explique dans son avertissement: il s'agit des enfants dont on doit «éclairer l'esprit en instruisant les dogmes de la foi et des mystères de la Religion.» La Noë-Ménard ne craint pas de donner des conseils très précis, comme sur l'air que doit avoir le catéchiste, «ni trop gai, ni trop sérieux».

Pour quoi le catéchisme? Le livre de La Noë-Ménard contient, en

fait, trois catéchisme :

- un « premier catéchisme » pour les petits enfants.
- un « second catéchisme pour les enfants que l'on prépare à la première communion ».
- un « troisième catéchisme ou les vérités chrétiennes sont plus amplement expliquées ».

A propos de ce « troisième catéchisme », il est dit dans l'avertissement qu'il a pour buts d'expliquer les matières du second, d'établir de grands catéchismes et « de fournir des matières de prêches très utiles puisqu'il contient les vérités qui doivent être le plus souvent dans la bouche des pasteurs, et qu'il est quelquefois plus nécessaires d'expliquer au peuple, que l'histoire de quelques actions particulières de Notre Seigneur, rapportées dans le Saint Évangile, lesquelles, toutes divines qu'elles sont, semblent néanmoins pouvoir être ignorées avec moins de préjudice que les vérités dont nous parlons. »

Le « premier catéchisme » contient les prières usuelles et un abrégé de la doctrine chrétienne. Le « second catéchisme » procède par questions et réponses, entremêlées de « morale », d'« explications » et « conclusions ». On peut le diviser en trois parties : dogme (leçons 1-17), sacrements (18-24), morale (25-39).

En voici quelques citations :

Sur le péché originel : « Prendra là l'occasion de parler contre le péché de gourmandise. Dieu ne punira-t-il pas tant d'ivrogneries, luy qui a puni si severement un seul morceau de nos premiers parents... »

Sur Jésus-Christ : « La fin et le fruit de ce catéchisme doit être de montrer sur la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ quelle doit être la nôtre. Si nous sommes chrétiens, nous devons vivre comme il a vécu et si nous ne vivons pas comme il a vécu nous ne sommes pas chrétiens... »

Sur le sixième commandement de Dieu : « Il faut ici s'appliquer à donner une extrême horreur de l'impureté, et montrer que c'est le péché qu'il hait le plus et qu'il punit plus rigoureusement... »

Sur la nécessité de la grâce : « Il faut bien faire comprendre la faiblesse de l'homme, et le besoin qu'il a de Dieu, sans lequel il n'est capable que de se perdre et de se donner la mort. »

Le « troisième catéchisme » suit le même plan. A remarquer :

Sur la Rédemption : « Il le fallait pour satisfaire à la justice de Dieu offensé. »

Sur la communion fréquente : elle est recommandée, « mais avec les dispositions requises. Sur les 16 leçons consacrées à l'Eucharistie, six le

sont à la communion. Douze conseils dont données. La leçon 12 a pour sujet «de la bonne et de la mauvaise communion et de leurs effets.

Sur le mariage: A la demande «Quelle grâce donne le sacrement de Mariage», il est répondu: 1. La grâce de s'entr'aider saintement l'un l'autre — 2. D'élever les enfants dans la crainte de Dieu — 3. De supporter avec patience toutes les peines de cet état... Suivent les dispositions nécessaires pour obtenir ces grâces, où il est question de la préparation au mariage. On ne lira pas ces lignes sans intérêt aujourd'hui: «On songe à toute autre préparation qu'aux plus importantes: on pense à inviter ses parents et ses amis, on ne se met point en peine d'inviter Jésus-Christ, on fait de grandes dépenses en habits, en équipages, en meuble, en festins et on n'en fait aucune en aumônes. Chose horrible! Le bal, le jeu, les assemblées du monde font quelquefois la préparation aux noces et la commencement de la cérémonie. Quelle bénédiction de Dieu sur de tels mariages! Ce qui est encore pis, on s'y dispose parfois par l'impureté. Parler beaucoup contre les libertez criminelles que les personnes prennent ensemble; contre leur demeurs en même maison et contre les libertez des personnes dont les recherches durent longtemps.»

Sur la sorcellerie: «c'est le commerce avec le diable» dont se rendent coupables «magiciens, sorciers, devins, noüeurs d'aiguillettes, ceux qui guérissent par quelque parole ou signe... ceux qui se servent de pact fait avec le démon...»

2 - De 1791 à 1816.

Lorsque s'ouvrent les événements qui vont conduire à la Révolution, le catéchisme a conquis droit de cité dans le diocèse de Nantes et tout se déroule avec la plus grande fidélité. Il n'est pas douteux que l'effort de rechristianisation ait porté ses fruits dans les campagnes où s'est développé un grand effort d'alphabétisation au moins pour le sexe masculin, et où les idées nouvelles n'ont pu atteindre qu'une frange d'habitants des gros bourgs. Cet effort va manifester sa vitalité au temps de la clandestinité. Je voudrais citer deux exemples, tous deux pris dans la presque île guérandaise, dont je connais bien l'histoire.

Au moment où des mesures sont prises contre les prêtres réfractaires, un jeune homme du Bourg de Batz (on dit aujourd'hui Batz-sur-Mer) est à la veille de son ordination sacerdotale. Il revient chez lui et est embauché par la municipalité pour tenir l'école de garçons. Pendant toute la Terreur, Nicolas Lehuédé exerce son rôle de pédagogue. Il sera ordonné en 1796 dans les Cévennes après un voyage épique à travers la France. Il est évident que la couverture scolaire lui permet de poursuivre un ministère de catéchiste avec la complicité de la population et des autorités.

Une même «couverture» permet le même apostolat dans un village

de Saint-Nazaire, aujourd'hui de la commune de Pornichet, Saint-Sébastien. Nous en avons un précieux témoignage dans le cahier que se transmettent de génération en génération les membres de la famille Sottin. Une tertiaire, l'une de ses « bonnes sœurs en plein vent » dont le souvenir n'est pas perdu — on les appelait aussi les « trottines » — faisant l'école aux enfants les préparait à leur première communion célébrée en de périlleuses circonstances... « Nous fûmes arrêtés en route, raconte le petit Sottin, par la patrouille du procureur de la commune, mais le Bon Dieu nous inspira des réponses qui ne permirent pas de découvrir notre dessein... » Arrivé au but, l'enfant se confesse au prêtre, René-Marié Rouaud, l'un des plus extraordinaires « résistants » de l'époque. A plusieurs reprises celui-ci s'endort sur le bras de l'enfant qui doit le réveiller.

La tourmente terminée, le Concordat signé, Napoléon voulut imposer un catéchisme unique. Ce fut le célèbre « Catéchisme impérial » destiné à la fois à favoriser une adaptation aux nouvelles circonscriptions ecclésiastiques, car certains des nouveaux diocèses pouvaient grouper jusqu'à onze « fragments » d'anciens diocèses (Nantes n'en avait que deux, mais Vannes quatre) et à promouvoir une morale civique autour de l'autorité impériale. « Le Catéchisme à l'usage de toutes les Églises de l'Empire » publié en 1806 ne réussit pas à s'imposer. Aucun évêque, même pas Duvoisin, de Nantes, pourtant l'un des plus fermes soutiens de l'Empereur, n'y mit beaucoup de zèle.

3 - De 1816 à 1889.

Monseigneur Duvoisin était mort en 1813. Il ne fut remplacé qu'en 1817 par Monseigneur d'Andigné disparu prématurément en 1822. En lui succédant cette même année 1822, Monseigneur Micolon de Guérines trouva une situation assez embrouillée :

« A peine étions-nous arrivé dans ce diocèse, écrivit-il donc dans le mandement placé en tête du nouveau catéchisme, que nous fûmes informés, Nos Très Chers Frères, que deux catéchismes y étaient en usage et y partageaient le mode d'instruction... » L'un était l'héritier direct du catéchisme de La Noë-Ménard. Monseigneur de Guérines l'adopta avec quelques modifications et le publia en 1826. Ce catéchisme de Monseigneur de Guérines resta le catéchisme du diocèse de Nantes jusqu'à l'adoption du catéchisme des diocèses de France. Une modification importante fut introduite par Monseigneur Le Fer de la Motte, évêque de 1914 à 1936, qui développa la leçon sur la grâce, estimant que les fameuses querelles autour du jansénisme doctrinal étaient désormais périmées.

Le catéchisme devenait une institution stable, désignant à la fois un livre, un temps et une méthode. Il se déroulait habituellement à l'église où il revêtait une solennité liturgique : le prêtre mettait le surplis et portait

souvent la barrette. C'était un exercice communautaire et les adultes, au moins le dimanche, pouvaient y assister. Il commençait par l'« attaque » si bien décrite par le curé de Crossac, Jean-Baptiste Allain, dont M. le professeur Marcel Launay a publié le Journal. Il comportait une explication puisée dans des manuels divers dont nous trouvons une liste dans une « Bibliothèque » recommandée au clergé. Il se couronnait par la cérémonie de la première communion réglementée par les ordonnances diocésaines en ce qui concernait l'âge (dans la 2^e année accomplie ou prévue dans l'année), le temps de préparations (deux ans) et la préparation immédiate (retraite de trois jours). Lire ces ordonnances ne manque pas de provoquer un certain étonnement pour des esprits d'aujourd'hui. Ainsi de la mention de l'obligation d'envoyer au catéchisme les domestiques qui n'auraient pas fait leur communion. Et ces articles des « Statuts et Règlements du diocèse de Nantes » :

« Article 91 : Nous défendons d'employer à faire le catéchisme dans l'église toute personne laïque de l'un et l'autre sexes.

Article 92 : Nous déclarons suspens ipso facto tout curé, desservant... qui pendant le temps indiquées aurait manqué de faire ou de faire faire le catéchisme aux enfants durant trois semaines consécutives... »

N'oublions pas que l'enseignement public comportait une formation religieuse. Mais les moyens étaient souvent précaires, même pour l'initiation à la lecture, à l'écriture ou au calcul. On utilisait toujours « La Croix de Dieu », à la fois syllabaire, et livre de prières. On utilisait ce que l'on avait sous la main : mon grand-père avait appris à lire dans l'« Imitation de Jésus-Christ ». Avec les congrégations religieuses apparurent des manuels : « le Devoir du chrétien » que j'ai encore connu, « le Manuel de piété », « l'Histoire Sainte ».

Ainsi se transmettaient les connaissances religieuses. Ainsi, ajouterai-je, se transmettait la foi d'une génération à une autre. Me sera-t-il permis d'évoquer à nouveau mon grand-père qui, chantre du dimanche à la paroisse, avait acquis une profonde culture religieuse. Neuf jours avant Noël, il réunissait chaque soir toute la famille et faisait ce qu'on appelait « la neuvaine à l'Enfant Jésus ». J'ai découvert plus tard qu'il s'agissait des grandes antiennes et des oraisons prévues pour la fin du temps de l'Avent.

Si j'ai beaucoup insisté sur le catéchisme, c'est qu'il se trouve au point de départ et au centre de cette transmission des connaissances religieuses et de la foi aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ce « petit livre de poche » a été le livre le plus important utilisé dans les régions rechristianisées aux siècles précédents. Nous lui avons joint d'autres livres — et il ne faudrait pas oublier les « cantiques » dont les plus célèbres dus à la plume de Louis-Marie Grignon de Montfort. Tout cela formait à travers la famille et la paroisse un « climat de chrétienté » dans lequel s'épanouissait une foi

éclairée et missionnaire. Il ne faut pas pour autant ignorer les reproches faits à cette « religion »: enracinement insuffisant dans l'Écriture, voire dans l'Évangile; sécheresse doctrinale; surtout rigorisme moral entraînant une « pastorale de la peur » comme on l'a appelée. Mais il faut apporter des nuances et des éléments personnels ont été très importants. Ajoutons qu'il faut distinguer les milieux de vie: ville et campagne, nord et sud du diocèse de Nantes, côte et intérieur...

Un article récent de la revue « La Maison-Dieu » cite le catéchisme de la Noë-Ménard en le comparant à d'autres catéchismes de la même époque. Il est souligné comment, dans son « Catéchisme des fêtes » qui conclut le 3^e catéchisme du prêtre nantais, si celui-ci est marqué par une vision pessimiste des choses, héritage d'un certain jansénisme, il oriente vers une vie de foi sérieuse et introduit à la célébration liturgique. Ainsi pour « le jour des Rois », on est invité à faire des aumônes pour imiter les présents de Mages à l'Enfant Jésus, à éviter les débauches que plusieurs font en ce jour, et surtout à « vivre selon les lumières de la foi que nous avons reçue ».

Si j'ai intitulé cette communication « Transmission des connaissances religieuses et de la foi », c'est que les connaissances religieuses n'ouvrent pas forcément à la foi, mais il n'y a pas de foi sans connaissances religieuses, d'où l'importance historique du catéchisme.

Jean GUÉHENNEUC

BIBLIOGRAPHIE.

On trouvera dans les bibliothèques des éditions du Catéchisme de La Noë-Ménard, du catéchisme impérial et du catéchisme du diocèse de Nantes.

La spécialiste de l'histoire du catéchisme est la Sœur Elisabeth Germain. On pourra lire, en particulier, « Jésus-Christ dans les Catéchismes » (Desclée).

Un colloque sur « les Origines du catéchisme paroissial et des manuels diocésains en France » a eu lieu à Paris en 1988. Les communications en ont été publiées sous ce titre aux éditions Desclée.